

I

Quelle Bible les catholiques français lisaient-ils ?

S'il est une conviction solidement ancrée dans les esprits au sujet des catholiques du XIX^e siècle, c'est bien celle-ci : les fidèles ne lisaient pas la Bible, et d'ailleurs cette lecture leur était interdite par le clergé, lequel de son côté n'en usait qu'avec parcimonie ; à cette carence, on impute volontiers les faiblesses que l'on croit déceler dans la vie chrétienne du temps. Conviction abusivement sommaire, mais non dénuée de tout fondement : la tâche de l'historien est précisément d'introduire les nuances indispensables. S'il ne s'agissait que d'un problème purement juridique — c'est-à-dire : y eut-il réellement interdiction ? —, quelques textes feraient l'affaire ; mais il va de soi que le fait importe ici plus que le droit, ce qui nous invite à une approche prudente et progressive.

Les premiers sondages semblent confirmer les idées reçues. Ainsi peut-on penser que si la lecture de l'Écriture avait tenu une place importante et habituelle dans la vie religieuse des fidèles, on aurait dû voir fleurir à leur intention — en un temps surtout où la littérature pieuse jouissait d'un débit quasi assuré — force petits livres destinés à les guider dans cette pratique, ou du moins à les y exhorter. Or il n'en est rien : on ne rencontre alors d'écrits de ce genre que sous la plume d'auteurs protestants. Allons plus loin : si cette lecture avait vraiment retenu l'attention des évêques — que ce soit pour la proscrire ou pour la promouvoir —, cela devrait apparaître à travers les « lettres de carême » qu'ils adressent chaque année à leurs ouailles. Or, dans le répertoire

récemment dressé de ces lettres¹, on ne trouve, de 1861 à 1944 et pour tous les diocèses de France, que trois (!) textes sur ce thème : Mgr Ginouliac (Grenoble) traite en 1867 de *La lecture de l'Évangile*, Mgr Geay (Laval) reprend le même titre en 1902 ; en 1903 enfin Mgr Le Nordez (Dijon) consacre sa lettre à *L'étude du saint Évangile*. Nous reviendrons sur ces textes, ne retenons pour l'instant que leur petit nombre ; encore s'agit-il toujours de l'Évangile, jamais de l'ensemble de la Bible. Faut-il déjà conclure à un désintérêt massif ?

Une approche plus directe consisterait à inventorier les nouvelles éditions de l'Écriture (et de chacun de ses livres) qui sont lancées tout au long du XIX^e siècle sur le marché français. Un tel résultat, hélas, reste de très loin hors de notre portée. Mais nous pouvons tenter d'y suppléer en ayant recours au « fichier des anonymes » de la Bibliothèque Nationale, à condition de bien garder à l'esprit que nous n'obtiendrons ainsi qu'une image très approximative de la réalité visée. Au mot « Bible » (éditions complètes ou partielles, et dans toutes les langues), on se trouve en face de dix tiroirs emplis de fiches. J'ai choisi de ne prendre en considération que les catégories suivantes : d'une part, les éditions en latin ou en français (en distinguant éditions catholiques et éditions protestantes) ; d'autre part, les éditions qui contiennent soit la Bible entière, soit le Nouveau Testament en son entier, soit les quatre Évangiles. Résumons les résultats par ce petit tableau :

	<i>Bible</i>	<i>Nouveau Testament</i>	<i>Évangiles</i>	<i>Total</i>
Editions catholiques :				
— en latin	43	118	3	164
— en français	28	57	60	145
— ensemble	71	175	63	309
Editions protestantes :	129	147	12	288
Ensemble	200	322	75	597

Encore une fois, ne prêtons pas à ce sondage une rigueur qu'il ne peut avoir. Pourtant, une observation doit nous inspirer confiance : ces 597 éditions se répartissent au long du siècle en épousant fidèlement la courbe que dessine l'ensemble de l'édition religieuse (une brève pointe entre 1820 et 1830, une reprise vers 1840, menant à un apogée de 1860 à 1870, et à une nette retombée entre 1895 et 1905). Risquons donc quelques remarques. La colonne de droite — dont il faut rappeler

1. Jean-Marie MAYEUR et Marie ZIMMERMANN, *Lettres de carême des évêques de France. Répertoire 1861-1919*, Strasbourg, 1981.